

Périodique de la CGT Steria en Région Parisienne Février 2012

Sites web : www.cgtsteria.info e-mail : contact@cgtsteria.info

Depuis plusieurs mois et au moins depuis 2010, la Direction avance et mène à son terme toutes ses actions contre l'ensemble des salarié-e-s.

Déménagement des salarié-e-s à Meudon, prime de partage des profits symbolique, inégalité entre les femmes et les hommes, augmentation des cotisations « mutuelle », etc.

Les instances, notamment les comités d'entreprises, jouent-elles véritablement leur rôle ? La CGT est persuadé que ceux-ci au mieux ont pour seule ambition sociale que d'accompagner la Direction et de satisfaire ainsi les souhaits des patrons de Steria. Cela est donc un jeu bien dangereux dans la mesure où les conséquences ne sont pas mesurées par ceux qui sont majoritaires dans ces instances. Danger sur les salaires, danger sur la protection sociale, danger pour les conditions de travail.

C'est pour cela que la CGT appelle les salarié-e-s à une véritable révolte pour que soit enfin combattue la politique d'une Direction qui a le sentiment d'une certaine impunité.

Dernières Nouvelles :
La Direction a convoqué les organisations syndicales pour discuter des Primes sur Objectifs ! Pour les salaires c'est suspendu mais pas pour les PO !

Négociations sur les salaires

Pouvait-il y avoir une quelconque surprise ?

Le gel des salaires a été annoncé, car qui peut penser sérieusement que la Direction qui avoue être frappée de cécité reviendra au second trimestre avec des propositions de réelle augmentation de salaire pour l'ensemble des salarié-e-s ?

Visiblement une épidémie de cécité frappe l'ensemble des patrons du secteur informatique.

C'est en fait des éléments de langage que la chambre patronale « Syntec » fournit à ses adhérents : Manque de visibilité, prudence, vigilance. Les salarié-e-s ont dû apprécier que la Direction Générale annonce que cette année elle sera « prudente et vigilante »...les années précédentes, elle ne l'était pas ?!!!

Effectivement en regardant les cadeaux offerts aux actionnaires en 2011, c'était « tout schuss » pour les profits ! Nous pouvons imaginer que pour 2012, les actionnaires s'en mettront plein les poches.

La Directrice des Ressources Humaines, qui dirigeait la délégation patronale, nous a annoncé que les membres des comités exécutifs du Groupe et de Steria France, ne seraient pas augmentés pour donner l'exemple, de qui se moque-t-elle ?

Lorsque l'on gagne 10 à 40 000€ par mois, hors prime, on peut voir venir !

La CGT quant à elle se battra inlassablement pour une réelle augmentation du pouvoir d'achat des salarié-e-s :

C'est-à-dire une augmentation du salaire brut et non un ersatz tout droit sorti du cahier de revendications du MEDEF qui consiste à reprendre nos cotisations sociales pour nous les reverser !

Opération blanche pour les patrons, opération noire pour notre protection sociale !

Les cotisations sociales ne sont ni la propriété des patrons, ni celle du gouvernement. Les cotisations sont une part du salaire. Elles appartiennent aux salarié-e-s. C'est à eux qu'il revient de décider à quoi ils les affectent.

Dégrader les salaires, c'est aussi dégrader les retraites, la santé, il est grand temps de s'y opposer!

Steria : IN-Egalité professionnelle

La CGT s'est battue depuis plusieurs années pour avoir des indicateurs crédibles. Après plusieurs années où la Direction a tenté par d'innombrables faux fuyants d'esquiver cette demande, nous l'avons contrainte à en établir un certain nombre qui sont déjà « parlants ».

Voici quelques exemples de ce qui peut découler de l'indicateur rémunération :

Qualification- Position	Rémunération Annuelle par Tranche d'ancienneté dans l'entreprise							
	Statut	Sexe	Nombre	Moins d'un an	Entre 1 et 4 ans	Entre 5 et 9 ans	Entre 10 et 14 ans	Plus de 15 ans
ANALYSTE PROGRAMMEUR CADRE Position 1.1 Coef 95	IC	F	23	33333,33	31565,44	29750,00	29968,75	---
		M	67	34500,00	32071,37	29950,00	37750,00	29437,50
INGENIEUR Position 1.2 Coef 100	IC	F	74	34420,00	32693,47	30145,00		---
		M	307	33940,47	33307,13	35661,36	32831,00	---
CONSULTANT JUNIOR 2 Position 2.11 Coef 115	IC	F	23	40000,00	38921,25	33831,25		---
		M	44	39893,75	39238,94	42837,50	37500,00	---
INGENIEUR D'ETUDES Position 2.2 Coef 130	IC	F	78	----	38684,42	38964,83	38387,51	37147,60
		M	259	----	39562,17	40761,85	40300,99	37237,51
INGENIEUR PRINCIPAL Position 3.1 Coef 170	IC	F	73	58734,00	61063,83	63843,45	58242,82	52063,19
		M	340	62916,67	66629,91	59555,66	60147,11	57903,93
CONSULTANT 2 Position 3.1 Coef 170	IC	F	36	61500,00	59786,68	55746,82	57290,32	57829,45
		M	99	69900,00	66064,85	59277,72	65756,20	60013,61
TECHNICIEN PRINCIPAL 1 Position 3.1 Coef 400	ETAM	F	12	---	25300,28	25725,00	25608,38	---
		M	101	---	25436,06	25872,49	26477,50	24533,13
TECHNICIEN PRINCIPAL 3 Position 3.3 Coef 500	ETAM	F	10	---	27428,00	28387,50	30000,00	25599,00
		M	127	33750,00	28489,16	28427,78	28196,48	27435,50

La Direction adopte une position de déni, c'est sa marque de fabrique, et indique qu'il n'y a pas d'écart de rémunération (extrait de son analyse):

- ➔ **Rémunération:** Majoritairement les femmes ont une rémunération +/- similaire à celle des hommes même si une minorité de qualification souvent très générique montre un écart de rémunération.

En fait les patrons de Steria dans leur volonté malsaine de masquer cette discrimination qui fait tâche dans leurs opérations de communication cumulent toutes les qualifications sans distinction d'ancienneté pour arriver à lisser les écarts.

Pour la CGT la discrimination est largement établie. Cette inégalité flagrante pendant la vie active se poursuivra au moment de la retraite tant elle a un impact sur le niveau de pension.

La CGT travaille depuis plusieurs années sur l'ensemble des questions liées à toute forme de discrimination. Plusieurs tribunaux ont reconnu la méthodologie mise au point par la CGT pour évaluer le préjudice subi.

Si vous pensez être victimes de discrimination, prenez contact avec nous, nous verrons ensemble la meilleure façon de procéder. Un mail : anti-discrimination@cgtsteria.info.